

## CONDITIONS GENERALES D'ABONNEMENT ET D'UTILISATION DE GC PLUS

Les présentes conditions générales d'abonnement s'appliquent à l'utilisation de l'ensemble des fonctions du service accessible sur le site Internet [www.gcplus.fr](http://www.gcplus.fr) (ci-après appelé GC PLUS)

L'accès à GC PLUS est possible par Internet : Via votre provider Internet à l'adresse <http://www.gcplus.fr>

Tout utilisateur du service est dénommé "le client".

### 1 - Objet

**GC PLUS est un outil interactif qui a pour objectif de faciliter la gestion des contrats de garantie, développer les offres d'extensions de garantie, et d'améliorer la prestation de service après-vente assurée par le constructeur auprès des consommateurs. Il s'adresse aux professionnels de la distribution de l'Electroménager et du Service Après-Vente.**

Les droits d'accès sont gérés par GC PLUS, Société AGORA SAS  
39 Avenue d'Iéna 75016 PARIS.

Les constructeurs présents sur GC PLUS sont seuls propriétaires et responsables des données qu'ils mettent à disposition des clients professionnels auxquels ils s'adressent. Son accès est payant et réservé aux professionnels du domaine de la vente de Produits Electroménager et de service après-vente possédant un compte client chez l'un ou plusieurs constructeurs ou grossistes présents sur GC PLUS.

L'ensemble des informations accessibles dans la présente rubrique *Informations sur GC PLUS* constitue les conditions générales de vente et d'accès aux services que GC PLUS propose aux professionnels du domaine. La création d'un abonnement par le client sur Internet implique la prise de connaissance des présentes conditions et son acceptation.

### 2 - Droits d'utilisation

L'accès et le respect des présentes conditions générales du service confèrent au client un droit d'utilisation de la base de données et des données non exclusif, strictement personnel et pour ses besoins propres et internes.

Ne sont pas autorisés, et donc réputés excéder manifestement les conditions normales d'utilisation consenties par GC PLUS :

- le fait d'extraire, par transfert permanent ou temporaire, la totalité ou une partie qualitativement ou quantitativement substantielle du contenu de la base de données sur un autre support par tout moyen et sous toute forme que ce soit,
- l'extraction ou la réutilisation répétée systématique de parties qualitativement ou quantitativement non substantielles du contenu de la base.

En aucun cas, les informations consultées ne peuvent être communiquées, dupliquées ou rediffusées à quiconque, à titre gracieux ou payant, sur quelque support que ce soit, sous peine de dommages et intérêts.

Les données bénéficient d'une manière générale de la protection prévue par le Code de la Propriété Intellectuelle.

Le client est tenu responsable de toute reproduction ou communication non autorisée des données, que celles-ci résultent de sa faute ou de sa simple négligence.

### 3 - Responsabilité

Le fournisseur des informations s'engage à mettre en œuvre tous les moyens à sa disposition pour constituer et mettre à jour la base de données et, en aucun cas, une obligation de résultat ne saurait être recherchée à son encontre.

Le client est seul responsable des données qu'il fournit et de l'utilisation qu'il fait des résultats obtenus.

Il lui appartient de faire un usage des données conforme à la réglementation en vigueur et aux recommandations de la CNIL.

Les opérations de rapatriement des données s'effectuent sous la responsabilité du client.

En aucun cas, le fournisseur ne saurait être tenu responsable d'un quelconque dommage, de quelque nature que ce soit (notamment une perte d'exploitation, la perte de données ou toute autre perte financière résultant de l'utilisation des outils fournis par GC PLUS).

Le client accède à GC PLUS par les réseaux de communication Internet. Le client déclare connaître et accepter les caractéristiques de l'Internet.  
Il lui appartient donc de prendre toutes les mesures nécessaires pour accéder aux informations, entre autres via une configuration informatique adaptée, et d'assurer sa protection contre toute intrusion ou contamination par d'éventuels virus.

Aucune responsabilité ne saurait être recherchée en cas d'impossibilité technique de connexion : panne de téléphone, panne de réseau, problème dû à la configuration informatique du client, coupure d'électricité etc.

#### **4 - Modalités d'abonnement**

##### **Prestations GC PLUS**

##### **4.1. L'abonnement au portail GC PLUS**

Le portail GC PLUS permet au client de consulter, de saisir et d'éditer certaines informations.

Avec un seul compte ouvert sur GC PLUS, il accède à toutes les données mises à disposition par les constructeurs partenaires de GC PLUS, auprès desquels il s'approvisionne et qui l'auront déclaré sur le site.

Il peut consulter les différentes conditions tarifaires de prestation de service après-vente dont il bénéficie chez les constructeurs avec lesquels il est en relation et les mettre en concurrence.

Il peut saisir ses contrats de garantie ainsi que ses ventes d'extension de garantie qui feront l'objet de la prestation de service après-vente assurée par chaque constructeur concerné.

Il peut déposer le fichier de ses contrats et ventes d'extension (selon format de fichier de dépôt décrit dans la rubrique « Contrat » onglet « Déposer un fichier »).

Selon le constructeur, les contrats peuvent être multi marques, et/ou multi produits. Le client dispose de l'historique de ses contrats, consultables selon de nombreux critères.

A l'issue de toute saisie de contrat ou d'extension, après validation par le client, GC PLUS transmettra à chaque consommateur un certificat de garantie qui identifiera les produits concernés, les conditions de ce contrat, ainsi que les coordonnées du constructeur à contacter en cas de besoin d'une intervention.

Le client peut réimprimer à tout moment un certificat de garantie. (Actif chez la plupart des constructeurs)

Un client grossiste a la possibilité de déclarer sur le portail son réseau d'adhérents. Ceux-ci seront alors informés de cette identification, et pourront alors accéder au portail, et gérer leurs contrats de garantie et extensions, même s'ils ne disposent d'aucun compte ouvert chez les constructeurs partenaires du site.

##### **4.2 Conditions d'abonnement au portail GC PLUS**

Il est proposé un abonnement annuel, au tarif en vigueur sur le site.

Le client sera identifié par la saisie d'au moins un compte constructeur ou grossiste ainsi que son mot de passe. Après vérification de la donnée saisie, il lui sera fourni un compte GC PLUS, et il devra saisir son mot de passe.

Après validation, le client bénéficie de 90 jours d'utilisation gratuite du site. A l'issue de ces 90 jours, il est proposé au client de valider son abonnement. Celui-ci devient effectif pour une période d'un an.

A tout moment, le client pourra rattacher un autre compte constructeur ou grossiste à son compte GC PLUS sans changement de ses conditions d'abonnement.

Une facture sera émise sur le portail à l'issue de sa prise d'abonnement. Cette facture lui sera aussi envoyée par Email, si celui-ci a saisi son adresse Email dans ses coordonnées. Il appartient au client d'imprimer sa facture pour en effectuer son enregistrement dans sa comptabilité.

Le délai de règlement de la facture est de 30 jours à partir de la date de son émission. Les règlements peuvent être effectués par chèque (à envoyer avec la référence de la facture à GC PLUS Société AGORA 39 avenue d'Iéna 75016 PARIS), ou par carte bancaire directement sur le portail dans la rubrique « Régler ma facture »  
Le non respect du règlement de la facture peut conduire à une interruption du service.

Le contrat est donc souscrit pour une période de douze mois à compter de la date de prise de l'abonnement.

Un mois avant l'échéance de l'abonnement annuel, un message est adressé au client sur le site. Il lui revient alors de procéder au renouvellement de son abonnement avant la date indiquée et ce, pour éviter toute interruption du service.

Le tarif de l'abonnement en vigueur pour une période d'un an est de : 59.00€ HT.

## **5 - Identification des Abonnés au compte GC PLUS**

Afin de s'identifier lors de chaque connexion et d'accéder à l'ensemble des fonctions disponibles, le client reçoit en ligne un code d'accès confidentiel. A ce code d'accès, le client associe un mot de passe de son choix, également confidentiel.

Le code d'accès et le mot de passe sont strictement réservés à l'abonné. Celui-ci peut à tout moment modifier son mot de passe.

En conséquence, l'Abonné assume l'entière responsabilité de l'usage qui peut être fait de son code d'accès et de son mot de passe.

## **6 – Résiliation de son abonnement**

Le client abonné à GC PLUS a la possibilité de résilier son abonnement à tout moment. La résiliation s'effectue en allant dans la rubrique « Mon compte » onglet « Annuler mon abonnement »

La résiliation deviendra automatiquement effective à l'issue de la période d'un an en-cours.

## **7 - Manquement aux obligations stipulées aux présentes conditions**

Dans le cas où le client viendrait à manquer à l'une des obligations stipulées au présent contrat, GC PLUS pourrait suspendre immédiatement l'accès au portail et procéder à la résiliation dudit contrat par lettre RAR restée plus d'un mois sans effet.

## **8 - Traitement des données consommateurs**

Les informations demandées au client pour la prise en compte de ses contrats de garantie ou extensions, ont pour seuls destinataires le(s) constructeur(s) auxquels ils font appel pour la prestation de service après-vente.

Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 06 janvier 1978, applicable sur le territoire français, le consommateur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification, ou de suppression des données le concernant.

Le consommateur peut alors s'adresser à :

GC PLUS, Société AGORA SAS 39 avenue d'Iéna 75016 PARIS

Adresse Email : [info@gcplus.fr](mailto:info@gcplus.fr) (en précisant bien le nom, prénom, adresse, code postal et N° de Téléphone)

## **9 - Attribution de juridiction et législation applicable**

En cas de litige sur l'interprétation ou l'exécution des présentes conditions générales et à défaut d'un accord amiable des parties, les Tribunaux de Paris sont seuls compétents.

Le droit de la République Française est seul applicable.